

Descriptif produit

Média by Hiscox permet de protéger les professionnels des médias contre les conséquences des erreurs, fautes ou omissions qu'ils pourraient commettre dans le cadre de leur activité professionnelle et ainsi de sécuriser la pérennité de leur entreprise face à des risques majeurs.

L'assurance responsabilité civile professionnelle permet de prendre en charge au titre de la garantie : les frais de défense, les dommages et intérêts, les frais additionnels.

Cibles

✓ Ce produit s'adresse aux **professionnels des médias** exerçant les activités suivantes :

- **Editeurs de contenu :**
 - Journaux quotidiens et hebdomadaires
 - Journaux locaux, régionaux et nationaux
 - Magazines et presse spécialisée
 - Livres, dictionnaires et romans
 - Edition de contenu sur Internet
- **Diffuseur de contenu :**
 - Chaînes de télévision nationales et régionales quels que soient les moyens de diffusion / supports : TV hertzienne, TV par câble, TV par satellite, TV par ADSL, TV sur téléphones mobiles
 - Stations de radio

× Ce produit ne s'adresse pas aux journalistes et aux techniciens (cadreurs, preneurs de son...).

Garanties

- **La diffamation**
(Exemple de mise en cause : Un quotidien satirique est attaqué en diffamation par une autorité de régulation suite à la publication d'un article dans lequel il est suggéré que cette organisation aurait falsifié un rapport d'expertise afin de couvrir un dirigeant.)
- **Le dénigrement**
(Exemple de mise en cause : Suite à la diffusion d'un reportage sur la violence dans les cités, une chaîne de télévision est attaquée par le maire d'une des communes où se trouve l'une de ces cités pour dénigrement.)

(Exemple de mise en cause : Lors d'une émission / débat en direct à la radio, un auditeur attribue son accident de la route à la mauvaise qualité des pièces d'une voiture. La chaîne de radio est mise en cause par le constructeur automobile pour dénigrement suite à la diffusion du témoignage de cet auditeur.)
- **La violation des droits de propriété intellectuelle (droits d'auteur, logos, marques, images)**
(Exemple de mise en cause : Lors de la sortie d'un film, un site web dédié au cinéma utilise la photo d'une actrice pour illustrer sa critique du film. Le photographe ayant pris le cliché décide d'attaquer le site pour violation du droit d'auteur.)
- **L'atteinte à la vie privée**
(Exemple de mise en cause : Un site met en ligne un lien vers un site people relayant la liaison de 2 célébrités. L'une d'elle attaque le site people mais également le site qui avait simplement fait apparaître un lien sur ses pages pour atteinte à la vie privée.)

Le contrat Média by Hiscox couvre également l'assuré pour les fautes professionnelles, erreurs ou omission, la divulgation d'information confidentielle, la transmission accidentelle de virus.

Avantages

- Aucune sous-limite en RC professionnelle

Très souvent les contrats du marché prévoient des sous-limites pour les dommages immatériels consécutifs ou non, les frais de retrait ou les frais de reconstitution des médias. Hiscox n'applique pas de sous-limites, l'assuré est couvert pour tout type de sinistre garanti jusqu'à épuisement du montant total de la garantie RC professionnelle souscrite.

Exemple : Dans un contrat classique avec un montant de garantie total de 150.000 € et une sous-limite à 30.000 € sur les dommages immatériels, un assuré qui commettrait une erreur ou une faute entraînant ce type de dommages ne serait pas couvert au-delà de 30.000 € alors que ce poste constitue l'essence même de la garantie RC professionnelle. Si l'assuré possède un contrat Hiscox avec le même montant de garantie total, le sinistre sera pris en charge jusqu'à 150.000 €.

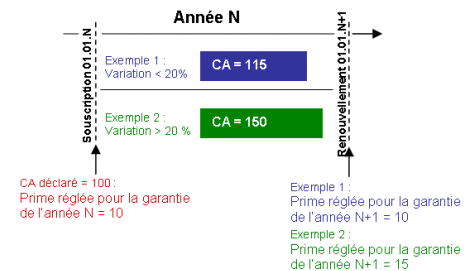
- Application d'une prime forfaitaire

La prime est calculée sur le chiffre d'affaires de l'année passée et non sur celui de l'année en cours. Aucune régularisation de prime n'est appliquée en fin d'année. Nous n'ajustons la prime pour l'année suivante que si le chiffre d'affaires a varié de plus de 20% (à la hausse ou à la baisse).

L'intérêt pour l'assuré est double, cela lui permet de prévoir sans surprise son budget d'assurance pour l'année, et c'est un gain de trésorerie pour les entreprises en forte croissance puisque la prime d'assurance est calculée sur le chiffre d'affaires de l'exercice clos.

Exemple : Pour le calcul de la prime d'assurance de l'année 2009, nous nous basons sur le CA de l'année 2008.

Pour le calcul de la prime d'assurance de l'année 2010, nous ajustons la prime au renouvellement, uniquement si le CA 2009 a varié de plus de 20% par rapport au CA 2008.



- Sinistres - Intervention en amont et volonté de règlement amiable

Traditionnellement, les assureurs attendent une réclamation formelle pour intervenir. La spécificité d'Hiscox consiste à tout mettre en œuvre lors d'un litige pour en obtenir le règlement amiable et le désamorcer afin d'en limiter le montant et ainsi de préserver les relations commerciales de l'assuré. Une équipe de spécialistes conseille et accompagne l'assuré dans la définition de la meilleure stratégie et le choix, si nécessaire, des avocats et experts les plus adaptés. Nos équipes interviennent également à l'international grâce au soutien de notre réseau d'experts et d'avocats.

- Garantie monde entier USA / Canada

Garantie de base : En général les contrats d'assurance classiques excluent les sinistres qui surviennent aux USA / Canada. Hiscox raisonne différemment, ce n'est pas le lieu de survenance qui est pris en compte mais la loi / la juridiction applicable. Ainsi un sinistre qui surviendrait aux USA mais serait jugé en France entre dans le cadre de la garantie Hiscox.

Extension de garantie USA / Canada : L'extension de garantie USA / Canada permet à l'assuré d'être couvert en cas de sinistre lorsque la loi / la juridiction applicable est celle des USA ou du Canada.

Pourquoi souscrire ?

- Même en étant irréprochable vous pouvez être mis en cause

Il n'est pas nécessaire d'être responsable d'un sinistre pour être mis en cause. Exemple : Vous achetez une photographie auprès d'une banque d'image et vous trouvez mis en cause par le photographe pour non respect des droits d'auteur. Il est alors essentiel de posséder une couverture responsabilité civile professionnelle à même de prendre en charge les frais de défense pour ne pas avoir à en faire l'avance. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine des médias, où il est important d'être accompagné par des avocats / experts spécialistes du secteur et où les frais peuvent rapidement s'avérer élevés.

- Votre réputation est la base de votre activité, vous devez tout faire pour la préserver

Une mise en cause peut anéantir votre réputation sur le marché. C'est pourquoi Hiscox accorde une importance particulière à la manière de gérer les mises en cause de ses assurés. Hiscox intervient en amont, dès que vous avez connaissance d'un fait susceptible d'engager votre responsabilité afin d'éviter la judiciarisation du litige et de préserver votre réputation.

- Maîtrisez-vous les risques auxquels peuvent vous exposer vos fournisseurs de contenu ?

Dans le cadre de vos prestations vous pouvez être amené(e) à faire appel à divers fournisseurs de contenu (journalistes, pigistes, photographes, agences etc.), vous pouvez donc être mis en cause en cas d'erreurs de leur part (publication d'une information non vérifiée par exemple.).

- Votre réussite est une source de risques

Plus la diffusion est large, plus les risques de mise en cause sont importants. Et ce particulièrement dans le cas d'une diffusion via internet où les mises en cause sont facilement internationales.

- Vos employés peuvent être une menace pour votre entreprise

Parce que vous ne pouvez pas contrôler votre personnel en permanence vous devez donc protéger votre entreprise des éventuelles erreurs qu'ils pourraient commettre et qui pourraient avoir des répercussions désastreuses sur la pérennité de votre société.

- Vous avez besoin d'un assureur spécialiste de vos métiers et d'un contrat sur mesure

Depuis près de 30 ans, le groupe Hiscox a développé un savoir-faire spécifique destiné à couvrir la responsabilité civile professionnelle des médias. Hiscox assure 65% des sociétés d'édition britanniques et accompagne aussi bien les sociétés en création que les multinationales.

- La RC professionnelle est l'assurance vie de votre entreprise

L'assurance responsabilité civile professionnelle n'est pas réservée aux grands groupes. L'intensité des sinistres n'est pas proportionnelle au chiffre d'affaires de l'assuré. Il est donc important de s'assurer pour des montants suffisants, sous peine de mettre en péril l'avenir de son entreprise.